

FORMATION AGRÉÉE **[renouvellement]**

SANTÉ SÉCURITÉ CONDITIONS DE TRAVAIL (SSCT)

POUR LES MEMBRES DU CSE

3 JOURS (21 heures)

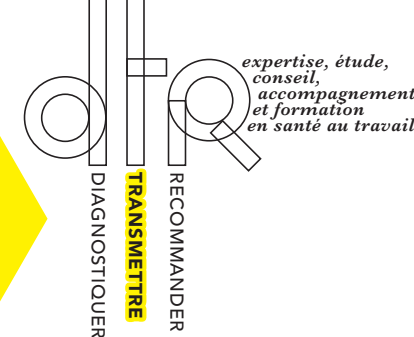
ENJEUX : tous les membres du CSE doivent bénéficier d'une formation dans le cadre de l'exercice de leur fonction, en matière de santé sécurité et conditions de travail. Durant ce stage, il s'agira de mieux connaître le rôle, les missions du CSE, ses moyens pour fonctionner, son budget, l'organisation de ses réunions, son règlement intérieur etc.

Cette formation de 3 jours permettra de connaître et maîtriser le rôle, les missions du CSE, ses moyens de fonctionnement : le budget, les heures de délégation, les réunions, les votes etc. La formation permettra également d'appréhender comment et avec quels outils analyser et prévenir les risques professionnels afin de remplir le rôle de veille et d'alerte des membres du CSE, notamment le DUERP, les inspections et les enquêtes.

OBJECTIFS :

- *Maîtriser le fonctionnement et les moyens du CSE ;*
- *Actualiser les connaissances légales en matière de SSCT ;*
- *Appréhender les responsabilités des membres du CSE en matière de SSCT ;*
- *Être capable de mener des inspections et des enquêtes SSCT ;*
- *Utiliser des méthodes et outils d'analyse du travail et des risques professionnels ;*
- *Pouvoir s'impliquer dans la mise en œuvre d'une démarche de prévention des risques professionnels, notamment au travers du DUERP.*

PUBLIC:
Membres
titulaires
et suppléants
CSE



MODALITES PEDAGOGIQUES

- Présentiel
- Apports théoriques
- Analyse des besoins des participants
- Adaptation des formateurs au contexte et aux situations rencontrées des participants
- Exercices de mises en situation, échanges, débats à partir de l'expérience des participants et des difficultés qu'ils ont rencontrées
- Remise de supports pédagogiques

TARIF :

devis sur demande

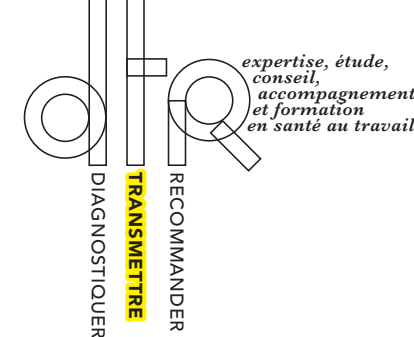
INTERVENANTS :

consultante
en santé au travail

COORDONNÉES :

contact@dtrconseil.com
07 56 98 11 67

FORMATION AGRÉÉE [entreprise moins de 300 salariés]
SANTÉ SÉCURITÉ CONDITIONS DE TRAVAIL (SSCT)
POUR LES MEMBRES DU CSE



PROGRAMME DE LA FORMATION

Cadre réglementaire et législatif, définitions générales

- Le cadre réglementaire et législatif : principaux textes, principes généraux
- Les obligations et la responsabilité de l'employeur
- Qu'est-ce que la prévention ?
- Les acteurs en matière de prévention

Le champ d'application du CSE et les membres du CSE

- Le champ d'application du CSE
- Les missions du CSE
- Les attributions du CSE
- Le champ d'application de la CSSCT
- Les membres élus du CSE
- Les représentants de proximité

Les moyens de fonctionnement du CSE

- Les réunions, l'ordre du jour, les procès-verbaux et les votes
- Les alertes : droit de retrait et danger grave et imminent (DGI)
- Le processus d'information-consultation : enjeux et principes

Les moyens d'analyse du CSE en matière de SSCT

- Le champ d'analyse des conditions de travail et l'analyse de l'activité
- Les enquêtes et les inspections
- La méthode de l'arbre des causes
- Le recours à un expert

La démarche de prévention

- La démarche d'évaluation des risques et le DUERP
- Les familles de risques professionnels

Les RPS, définitions générales, identification des symptômes et moyens de prévention

- RPS, stress, burn-out, harcèlement, de quoi parle-t-on ?
- La différence entre facteurs de risques psychosociaux, risques psychosociaux et troubles psychosociaux